

République Française  
Département : SEINE-ET-MARNE  
Arrondissement : Meaux  
**JAIGNES - COMMUNE**

Séance du mercredi 08 avril 2026

Délibération N° DE\_2026\_014

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	8	11
Date de la convocation : 03/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le huit avril deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie, Salle du Conseil), sous la présidence de Achille HOURDÉ.

Présents : Achille HOURDÉ, Samia ALLEM, Jean-Luc MATHIEU, Paulo GONCALVES-LOPES, Sylvie PÉNARD, Grégory NOGUERA, Dorothee DAMAGNEZ, Catherine ZYCH

Représentés : Eloi BOUILLARD représenté par Grégory NOGUERA, Dominique GOUVENOT représentée par Achille HOURDÉ, Julien BAUBIGEAT représenté par Catherine ZYCH

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Jean-Luc MATHIEU est nommé à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Désignation des délégués représentant la commune au comité de territoire du syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral 2022/DRCL/BLI n°5 du 3 février 202 autorisant la modification des statuts du syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne ;\*

Vu les statuts du SDESM et plus précisément ses articles 12 et suivants dont l'article 12.2.2 qui prévoit que : " Les conseils municipaux des communes adhérentes élisent deux délégués titulaires et un délégué suppléant " ;

Considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et un délégué suppléant qui siégeront au comité de territoire du SDESM dont dépend la commune ;

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Désigne comme délégués représentant la commune de Jaignes au sein du comité de territoire n°1 Pays de Meaux et de l'Ourcq du SDESM.

- Deux délégués titulaires : Achille HOURDE et Jean-Luc MATHIEU
- Un délégué suppléant : Samia ALLEM

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Achille HOURDÉ  
Président de séance



Jean-Luc MATHIEU  
Secrétaire de séance

